

Pradier Blocs fait certifier son engagement pour le développement durable avec l'obtention de la norme NF FDES sur toutes ses usines.

- **1er produit de construction à s'engager dans la démarche NF FDES certifiée, le Bloc Béton est garanti conforme aux caractéristiques environnementales et sanitaires définies dans sa FDES.**
- Le CERIB (Centre d'Etudes et de Recherches de l'Industrie du Béton), établissement d'utilité publique, a mis au point en 2006 une méthodologie de certification de conformité à la FDES des produits. Les industriels du Bloc Béton, ayant entamé les procédures liées à la notion de développement durable depuis des années, ont été intéressés de voir les caractéristiques environnementales de produits de la construction enfin certifiées. Leur engagement concret pour le développement durable se trouve ainsi valorisé.

NF-FDES est une certification des caractéristiques environnementales et sanitaires des blocs en béton de granulats courants et légers destinés à être enduits. M. Philippe FAUCON, du CERIB, est l'initiateur de cette certification optionnelle dans le cadre de la marque NF " classique ".

Les FDES sont les seuls outils pertinents d'information des caractéristiques environnementales et sanitaires des produits de construction.

Principaux indicateurs environnementaux utilisés : consommation de ressources, production de déchets, pollution de l'air et de l'eau... Principaux indicateurs sanitaires utilisés : émissions de composés organiques volatiles (COV), teneur en radon et en radioactivité gamma, aspect fongique (micro organismes) et émissions de poussières de silice cristalline.

Les vérifications sont réalisées en deux temps :

- § premièrement, un audit est pratiqué sur site afin de valider les paramètres déclarés par l'usine (une vingtaine définie dans le référentiel : distances d'approvisionnement, consommation d'énergie...);
- § deuxièmement, un calcul de conformité des impacts environnementaux à ceux de la FDES Blocs en Béton est établie ;
- § la certification est attribuée sur la base de valeurs devant être au plus égales aux exigences de FDES dans la limite de 10% ;
- § si les résultats obtenus ne permettent pas cette certification, l'usine est alors informée des causes. C'est une contribution à l'éco-conception.

Actuellement, les données techniques des produits seules ne suffisent plus. On attend aussi une transparence vis-à-vis des caractéristiques environnementales et sanitaires. Le Bloc Béton s'engage naturellement dans cette transparence puisque 7 maisons sur 10 sont construites avec cette solution de maçonnerie.

- L'intérêt de cette certification, basée sur la fiche de Déclaration Environnementale et Sanitaire (FDES) du produit, est qu'elle s'avère en parfaite cohérence avec la démarche HQE® des ouvrages du bâtiment. Note : il n'existe pas de produits HQE®, la démarche concerne uniquement l'ouvrage.

Ainsi, en plus des garanties classiques d'aptitude à l'emploi des produits, le prescripteur ou l'utilisateur aura l'assurance que le fabricant maîtrise les impacts environnementaux et sanitaires des produits, que ceux-ci sont vérifiés par une tierce partie et que leurs valeurs sont, au plus, égales à celles définies dans la FDES + 10%.

Pour les industries liées au Bloc Béton, obtenir cette certification, est la preuve de leur engagement en faveur du développement durable, mais aussi un défi permanent de respect et de continuité à relever.